



Réglementation nationale

La DGAC a engagé une consultation sur un projet de modification du code des transports et des arrêtés relatifs aux hydrosurfaces et aux hélisurfaces.

Le principal objectif de cette démarche est de préciser la répartition des compétences entre les autorités préfectorales habilitées à délivrer les autorisations de posé en dehors des aérodromes et hélistations, et devant être saisies en cas d'atterrissages d'urgence. Si la plupart des modifications de détails relèvent de corrections rédactionnelles relatives à l'appellation des autorités, il convient d'apporter une attention particulière à l'analyse des autres dispositions amendées par ce texte. C'est par exemple le cas de la modification de l'article R6212-9 de la section Atterrissage et décollage hors d'un aérodrome, Sous-section 1, Atterrissage et décollage des hélicoptères. Ses alinéas 3 à 7 se rapportent aux interdictions et dérogations que les préfets maritimes sont amenés à traiter sur la création et l'exploitation des hélisurfaces en zones côtières et portuaires.

Le projet est [consultable ici](#). Les membres qui souhaitent le commenter sont invités à demander à l'UDH de leur adresser le dossier complet.

L'attention de l'ensemble des usagers de l'espace aérien français est appelée sur le changement de la fréquence "Montagne" pour compter du premier novembre prochain, objet de [l'AIC A010 - 2025](#) publié le 04 septembre dernier. De façon à se mettre en cohérence avec le système "8,33 MHz", la fréquence d'auto-information en montagne à utiliser sur les altiports et altisurfaces sans fréquence radio attribuée sera 123.065 MHz, et non plus 130,00 MHz. L'AIC précise qu'il est également recommandé d'utiliser cette fréquence pour reporter ses évolutions dans les massifs montagneux en auto-information.

Sécurité des vols

Le BEA a publié [le rapport final d'un accident](#) survenu en mai 2024 à un hélicoptère Bell 206 en travail aérien, dont le scénario évoque un CFIT provoqué par l'utilisation d'un téléphone portable pour gérer la mission en vol à basse hauteur au-dessus d'un étang. Le rapport rappelle la vidéo du Collectif Hélicoptère (Rotorcraft Collective) publiée [par l'EASA le premier août dernier](#) pour sensibiliser les équipages aux risques présentés par la division d'attention lorsqu'un équipement électronique portable est utilisé en vol.

Hélicoptère et féminisation

Le média Ré à la une a mis en ligne un article pour présenter l'une des rares pilotes de la Sécurité Civile. Outre son parcours inspirant, [ce document](#) propose un témoignage sur le quotidien des équipages des Dragons, leurs motivations et les défis qu'ils relèvent.



Un résumé des dossiers en cours traités par l'EHA, et l'actualité de l'association est [en ligne ici depuis le 04 septembre](#). Sa consultation permet de rappeler et résumer les dossiers en cours à pour préparer la poursuite des travaux à l'issue de la pause estivale.
